CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E53445** **VALABLE JUSQU'AU** **06/10/2026**

ÉDITÉ LE **08/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2006
Forme juridique : SARL

Capital : 201 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 492305214

Siret : **492 305 214 00040**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8207054

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 75 549 910

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 75 549 910

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : **JUBAN MAISSE**

41 AVENUE ALBERT RAIMOND
42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

Téléphone : 04 77 74 06 77 **Fax :**
Portable : 06 07 54 55 70

Site Internet :
E-mail : juban.maisse@orange.fr

Responsabilité légale :
MAISSE DIDIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/01/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/01/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/01/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	27/01/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/01/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/01/2025
o Ventilation mécanique	27/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.